

Toulouse, le 20 JAN. 2017

Madame, Monsieur,

Chère Conseiller, Cher Compère

En ces périodes troublées, l'architecture est sur tous les fronts : accueillir dignement des populations en détresse, économiser des ressources rares et précieuses, créer les espaces du vivre ensemble, apporter la beauté au cœur du quotidien, produire des espaces accueillants pour tous... Les défis sont multiples et les architectes s'en emparent à bras le corps.

C'est pourquoi l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse se mobilise pour apporter à ses étudiants une formation de qualité, à la hauteur de leurs responsabilités futures. Votre soutien est essentiel pour nous permettre d'assurer au mieux cette mission.

Pour cela, vous pouvez choisir de verser votre taxe d'apprentissage à notre école : vous avez en effet la liberté de choisir et désigner les établissements d'enseignements auxquels vous voulez affecter la taxe versée par votre entreprise. Si vous ne le faites pas, c'est l'organisme collecteur de la taxe qui effectue ce choix à votre place.

La taxe d'apprentissage, en venant compléter la dotation que l'État verse à notre établissement, permet notamment à notre école de mettre en œuvre son programme pédagogique, par l'acquisition de matériel (ordinateurs, logiciels) et de documentation, par l'achat d'équipements et de matériaux pour la réalisation des maquettes et par l'organisation des voyages pédagogiques et travaux de terrain indispensables à la formation des étudiants.

2016 fut une année particulièrement riche pour notre école, au cours de laquelle nos étudiants et enseignants se sont tout particulièrement distingués :

- une équipe d'étudiants de l'école a remporté le deuxième prix du concours de la fondation des amis de Médecins du Monde consacré à l'habitat d'urgence,
- deux enseignants ont été lauréats de l'Album des Jeunes Architectes et Paysagistes 2016,
- les travaux menés dans le cadre d'un atelier de projet de l'école ont été sélectionnés au pavillon français de la Biennale de de Venise,



- une équipe d'étudiants a conçu et réalisé dans un cadre pédagogique le stand d'accueil toulousain des Journées Portes Ouvertes des Architectes à Toulouse, ainsi le stand de l'école au Festival des Architectures Vives de Montpellier,
- l'un des projets soutenus par le pré-incubateur de l'ENSA Toulouse a remporté le prix régional des étudiants créateurs d'entreprises, ainsi que le prix de l'habitat «Le Monde Smart Cities »,
- deux étudiants de l'ENSA Toulouse ont été finalistes du Young Talent Architecture Award, concours international regroupant 268 étudiants issus de 80 écoles européennes,
- un étudiant a remporté le 3ème prix du concours d'architecture de la fondation Bénéteau « le quartier flottant »,
- une enseignante de l'école a reçu le prix 2016 de la femme architecte.

2017 est riche de projets nouveaux pour lesquels votre soutien est précieux : voyages d'études pour découvrir d'autres architectures et d'autres cultures, extension de nos partenariats internationaux, expérimentations pédagogiques, workshops de construction, achat de matériel et de documentation numérique...

Contribuez à cette dynamique en versant votre taxe d'apprentissage à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, avant le 1er mars 2017 !

Dans l'attente confiante de votre concours, je vous assure, Madame, Monsieur, de toute ma considération.



Monique Reyre
Directrice de l'École Nationale
Supérieure d'Architecture de
Toulouse